



ASSOCIATION DES COMMUNES GENEVOISES

Boulevard des Promenades 20 - 1227 Carouge

Tél 022 309 33 50 Fax 022 309 33 55

Correspondance : case postale 1276

info@acg.ch - www.acg.ch

Département de la sécurité
Monsieur Pierre Maudet
Conseiller d'Etat
Case postale 3962
1211 Genève 3

Carouge, le 9 octobre 2018

Concerne : Projet de directive sur les prêts et avances sur salaire dans les communes genevoises

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Votre lettre du 5 septembre 2018, relative à l'objet cité en titre, nous est bien parvenue et son contenu a retenu notre meilleure attention.

Nous avons pris bonne note du fait que le projet soumis avait principalement pour objet de répondre à une demande de la Cour des comptes, suite à son audit de conformité et de gestion des ressources humaines de la commune de Corsier.

Notre organe exécutif a examiné cet objet lors de sa séance du 1^{er} octobre 2018. Sur le fond, il n'a pas émis de remarques particulières et vous adresse ses remerciements pour la qualité du travail accompli. Néanmoins, attaché à la défense de l'autonomie communale, il a souhaité que la dénomination de ce document soit revue et le titre de « Guide des bonnes pratiques » ou de « Recommandations » préféré à celui de « Directive ».

Vous remerciant d'avoir bien voulu consulter notre Association sur cet objet et vous souhaitant bonne réception de ces lignes, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, à l'assurance de notre haute considération.

Le Directeur général

Alain Rüttsche

Le Président

Xavier Magnin